

# BULLETIN

## de la Fédération jurassienne

de l'Association internationale des travailleurs.

Ce Bulletin paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle.  
Prix de l'abonnement: 4 fr. pour un an, 2 fr. pour six mois. — Pour l'étranger, le port en sus.

LOCLE, LE 15 JUIN 1873.

### Le Congrès d'Olten.

Le Congrès ouvrier suisse, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, s'est ouvert le dimanche 1<sup>er</sup> juin, dans la grande salle de la maison d'école d'Olten. Environ 80 délégués étaient présents.

La composition de l'assemblée était des plus hétérogènes. Le groupe relativement le plus nombreux était formé par les délégués du *Grutli*, société politique nationale suisse, qui représentait tout spécialement l'élément politique et bourgeois.

Venaient ensuite, comme formant la nuance la plus rapprochée du *Grutli*, les délégués du Comité central des corporations de Zurich : c'était de ce Comité qu'était partie l'idée première du Congrès ; le Comité de Zurich voulait que les corporations ouvrières devinssent en même temps des sociétés politiques et que le programme élaboré au Congrès fût à la fois politique et économique. Un troisième groupe était composé des divers délégués de la Suisse allemande qui se rattachaient au journal la *Tagwacht* ; quelques-uns des délégués de ce troisième groupe représentaient des sections de l'Internationale, d'autres des sociétés ouvrières étrangères à l'Internationale. C'est du sein de ce groupe, et par l'organe de la *Tagwacht*, qu'était partie l'opposition au programme du Comité central zurichois ; à son initiative était due la constitution d'un Comité d'organisation qui s'était formé à Genève d'éléments mi-partie allemands, mi-partie français ; ce Comité d'organisation avait supplplanté le Comité central de Zurich, et c'est de lui qu'émanait la convocation du congrès d'Olten et le nouveau programme, qui se distinguait de l'ancien programme de Zurich par cette différence essentielle, que le programme de Genève repoussait toute action politique de la part des sociétés ouvrières, et ne voulait les organiser que pour l'action économique.

Ceux des délégués de Genève qui étaient envoyés par des sociétés allemandes, faisaient partie de ce groupe et étaient d'accord sur tous les points avec la *Tagwacht*. Par contre, les délégués genevois de langue française, au nombre de trois (Frei, Josseron et Guionie), bien qu'en partageant en général les mêmes idées, se séparaient de ce groupe sur un point dont nous parlerons plus loin.

Les Jurassiens formaient un quatrième groupe,

composé de Pindy et Guillaume, délégués de la Fédération jurassienne ; Henri Wenker, délégué de plusieurs sociétés ouvrières de Neuchâtel ; Léon Schwitzguébel, délégué de plusieurs sociétés ouvrières du Val de St-Imier ; et Gameter, délégué des monteurs de boîtes de Bienne.

Les Jurassiens étaient d'accord avec le troisième groupe pour repousser la transformation des sociétés ouvrières en sociétés politiques nationales ; mais ils se trouvaient en opposition avec le Congrès tout entier sur la question de la centralisation : tous les délégués, excepté les Jurassiens, se déclaraient hautement partisans d'un *fort pouvoir central*, qui leur paraissait d'une nécessité absolue pour la bonne marche d'une association ouvrière.

Enfin, quelques sections du *Deutscher Arbeiter-Bildungs-Verein* (société composée d'ouvriers allemands étrangers à la Suisse) avaient envoyé des délégués, qui se rattachaient généralement au troisième groupe ; cependant le *Deutscher Verein* de Neuchâtel faisait cause commune avec les Jurassiens, et avait donné mandat au compagnon Wenker de repousser la centralisation.

La soirée du samedi fut employée à une discussion préparatoire, non officielle, entre les délégués déjà arrivés. Cette discussion eut pour les Jurassiens beaucoup d'intérêt, parce qu'elle leur fit voir clairement les idées qui dominaient dans les divers groupes. Du reste, à nos yeux, la véritable importance du Congrès n'a pas été dans l'essai d'organisation plus ou moins informe élaboré par ce dernier, mais bien plutôt dans l'échange d'idées qui a pu, à cette occasion, pour la première fois, et sous la forme de conversations familières, s'effectuer entre les représentants du socialisme révolutionnaire et ceux des diverses autres tendances.

Voici, dans toute leur simplicité, quelques-unes des impressions laissées aux Jurassiens par les conversations de cette soirée et des jours suivants.

Sauf deux ou trois exceptions, les délégués de langue allemande n'ont qu'une idée très obscure encore de la question sociale. Ils sentent bien que le bâti les blesse ; mais ils ne se rendent compte ni du pourquoi ni du comment. Ils désirent un soulagement à cette position désagréable : mais l'idée ne leur viendrait pas de jeter le bâti à terre ; ils s'occupent seulement à arranger diverses petites combinaisons pour introduire des coussinets entre le bâti et le cuir, pour changer quelque peu le bâti de place, pour le rendre plus léger : leurs vœux ne vont pas au-delà. Ils ne peuvent pas concevoir le peuple travailleur complètement affranchi du bâti gouvernemental : et s'ils pouvaient, en lieu et place du gouvernement bourgeois, asseoir sur leur dos un gouvernement soi-disant socialiste, ils croiraient

avoir accompli la grande œuvre de leur émancipation définitive.

Après tout, c'est là un idéal qui a aussi sa légitimité ; et s'il peut faire le bonheur de certaines catégories de travailleurs, nous ne voulons pas les chicaner là-dessus. Mais le côté fâcheux de la chose, c'est que, dans leur camp, on n'est pas si tolérant : on se croit en possession de la véritable doctrine scientifique, et on regarde en pitié les dissidents ; on ne se contente même pas de cette pitié, on croit avoir reçu la mission d'extirper l'hérésie et d'implanter partout la saine doctrine de l'éternité et de la nécessité du bâti. Rien n'est plus amusant que de discuter avec un de ces citoyens et de voir le sourire de condescendance avec lequel il accueille vos arguments ; rien n'a jamais troublé et ne troublera jamais la sérénité de ses convictions, il a la conscience de sa supériorité et de votre infériorité, cela lui suffit. D'autres vont plus loin, et concluent que des raisonneurs aussi subversifs que les Jurassiens doivent nécessairement être des ennemis des ouvriers ; peu s'en faut qu'ils ne voient en eux des traîtres salariés par la bourgeoisie pour prêcher de fausses doctrines et empêcher le prolétariat de faire son salut par les pratiques orthodoxes. Enfin quelques-uns, plus intelligents, reconnaissent qu'ils ont affaire à des adversaires de bonne foi ; ils écoutent leurs raisons, ils y répondent, ils cherchent à se rendre compte, ils voudraient même se laisser convaincre, mais ils n'y peuvent parvenir, parce que leur esprit gardant ses notions préconçues, ils attachent aux mots et même aux idées une autre signification, et lorsque nous disons blanc, ils comprennent noir.

C'est ainsi par exemple que, dans les séances du Congrès, lorsque les délégués jurassiens exposaient leur projet d'organisation fédéraliste en opposition à la centralisation, le traducteur officiel se bornait à expliquer aux délégués allemands que « les délégués jurassiens voulaient que chaque société restât isolée, sans union avec les autres ; » et lorsque nous réclamions contre cette interprétation fantaisiste, on nous assurait — certainement de bonne foi — que c'était ainsi qu'on comprenait nos paroles, et que puisque nous ne voulions pas de centralisation, nous demandions nécessairement l'isolement et le *chacun pour soi*. Et tous nos efforts pour obtenir une meilleure traduction demeuraient vains, non pas qu'on y mit de la mauvaise volonté, mais parce que, disait-on, il était impossible de nous traduire plus clairement.

Un des plus intelligents parmi les délégués allemands, dans un moment d'épanchement, après avoir rendu hommage à notre loyauté et avoir exprimé le désir de rester en correspondance avec nous, nous disait : « Ah, maudit fédéralisme ! c'est cette idée de fédéralisme qui perdra le mouvement ouvrier. C'est une idée réactionnaire, bourgeoise. » Là-dessus nous lui fimes observer comment, en France, l'idée fédéraliste était un produit nécessaire du développement historique : après la féodalité, est venue la centralisation, qui a constitué l'Etat moderne, et dont les agents ont été, d'abord la monarchie absolue, puis la république jacobine et l'empire ; cette centralisation a fait son temps, et l'idée fédéraliste, dont la première manifestation éclatante a été la Commune de Paris, est appelée à la remplacer. En Allemagne, ajoutâmes-nous, on est encore en plein dans la période de centralisation, car l'Allemagne sort à peine du régime féodal ; de là vient

que l'idéal des socialistes allemands, comme celui des jacobins français de 1793, est un Etat fortement centralisé ; mais cet idéal n'aura qu'un temps, et un jour ou l'autre le peuple allemand fera, comme l'a fait le peuple français, son évolution vers le fédéralisme.

Cet exposé historique fit beaucoup rire notre interlocuteur, qui parut nous trouver prodigieusement ignorants. Il nous expliqua qu'en Allemagne la période du fédéralisme était déjà passée, que les socialistes allemands l'avaient derrière eux et non devant eux ; et que les Français, au contraire, avec leur Commune, en étaient encore au moyen-âge. — Il confondait évidemment le fédéralisme avec la féodalité, — à moins qu'il n'existe une philosophie de l'histoire spéciale à l'usage des socialistes allemands.

— Mais, dimes nous, que pensez-vous donc de la Commune de Paris ?

— Je pense, répondit-il, que ce qui a perdu la Commune de Paris, c'est justement cette funeste tendance au fédéralisme : c'est là ce qui a empêché la France entière de se soulever. Paris aurait dû agir, non pas en Commune libre, mais en dictateur de la France, et la France aurait marché. Si jamais Berlin fait une révolution, je vous réponds qu'on s'y prendra autrement, et que ce ne sera pas au nom de la Commune.

Nous croyons inutile de dire le nom de notre interlocuteur ; il se reconnaîtra bien lui-même, et pourra attester si nous n'avons pas fidèlement rapporté ses idées, qui sont celles de tout ce parti démocrate-socialiste allemand dont le *Volksstaat* est l'organe principal.

Dans cette même soirée du samedi, la discussion nous montra clairement ce qu'on entendait, lorsqu'on annonçait, dans le programme du Congrès, que les sociétés ouvrières devaient s'organiser pour l'action économique, mais non pour l'action politique. — Les rédacteurs du programme expliquèrent que, dans leur esprit, cela ne voulait pas dire que les réformes sociales pussent s'accomplir en dehors de l'Etat et contre l'Etat ; bien au contraire, ils croyaient l'intervention de l'Etat absolument indispensable pour obtenir des résultats sérieux. Seulement, ajoutèrent-ils, en Suisse, les ouvriers ont une position particulière : la moitié environ des ouvriers sont étrangers à la Suisse, ce qui nous met en présence de ces deux alternatives : ou bien les corporations ouvrières seront en même temps des associations politiques nationales, et alors les ouvriers étrangers en seront exclus ; ou bien les corporations ouvrières devront englober dans leur sein tous les ouvriers y compris les étrangers, et alors elles ne pourront pas être en même temps des sociétés politiques nationales. C'est cette dernière alternative qui a paru préférable aux rédacteurs du programme : ils regrettent beaucoup que cette situation particulière ne permette pas aux corporations ouvrières en Suisse de faire directement de la politique, comme elles le font en Allemagne ; mais ils espèrent que du moins les ouvriers suisses proprement dits formeront, à côté des corporations, des associations spécialement politiques, ayant le même programme que les corporations, et qui auront pour but de faire triompher, dans une prochaine révision de la Constitution fédérale, quelques-unes des réformes demandées par les ouvriers.

Voilà simplement de quelle manière le Comité de Genève et ses amis de la *Tagwacht* entendent

éliminer la politique. Comme on le voit, ce n'est pas là le moins du monde une élimination, au contraire : on se borne à constater que les ouvriers de nationalité suisse, qui seuls jouissent de *droits politiques* (!), ne forment que la moitié de la population ouvrière ; on regrette que les ouvriers d'autres nationalités soient privés de ces *droits* et se voient en conséquence obligés de se limiter à l'action corporative ; et on recommande chaleureusement aux ouvriers suisses, à ces heureux privilégiés, de ne pas négliger de profiter de leurs *droits* et de s'occuper activement de la politique nationale.

De quel genre sera cette politique recommandée aux ouvriers suisses ? L'assemblée spéciale tenue le dimanche après-midi pour s'occuper de cet objet nous a édifiés là-dessus. L'assemblée avait lieu sous les auspices du *Grutli*, c'est tout dire ; le programme politique qu'elle a adopté se résume ainsi dans ses tendances générales : centralisation politique toujours plus grande, c'est-à-dire extension de la compétence de la Confédération au détriment de l'autonomie des cantons, et par conséquent centralisation militaire, centralisation de l'instruction publique ; et en fin de compte, abolition complète du système fédératif par la suppression du Conseil des Etats, et établissement de la République unitaire.

Voilà le programme politique acclamé par les ouvriers socialistes de la Suisse allemande !

Et ce programme politique était, aux yeux d'une fraction des délégués, l'affaire importante du Congrès. C'est uniquement en vue de ce programme que des hommes comme M. Bleuler-Hausheer de Winterthour, membre du Conseil national et délégué du *Grutli*, et M. Lang de Berne, *président central* du *Grutli*, étaient venus à Olten. — L'un des principaux organes du parti radical dans la Suisse française, le *National suisse*, en reproduisant ce programme, en a conclu que les ouvriers suisses s'étaient réunis à Olten tout simplement pour faire adhésion à la nouvelle Association radicale, le *Volksverein*, que viennent de fonder les gros bonnets de la politique bourgeoise. Et la *Tagwacht*, qui représente cependant l'élément le plus avancé et le plus franchement socialiste dans la Suisse allemande, a pris la peine de nous expliquer dans son numéro du 24 mai dernier, à quelles conditions les ouvriers peuvent et doivent faire alliance avec un parti bourgeois :

« Les ouvriers, dit-elle, pour obtenir l'une ou l'autre de leurs réclamations, ne devront absolument jamais s'allier avec un parti réactionnaire, c'est-à-dire avec un parti qui veut renverser des progrès conformes à l'esprit du temps. Par conséquent, lorsqu'un parti progressiste et un parti réactionnaire luttent l'un contre l'autre, et que la victoire ne peut être assurée aux progressistes que par la participation des ouvriers, les ouvriers s'allieront avec le parti progressiste. Mais ils ne devront pas se donner sans conditions, comme un bétail électoral. Ils devront réclamer du parti progressiste, comme condition de leur appui, ce qu'il est possible d'en réclamer. Et ce n'est que si on accepte les conditions des ouvriers et si l'on s'engage à des réformes positives, que les ouvriers devront appuyer le parti. »

Il est encore un autre sujet que nous avons traité dans des conversations particulières avec des internationaux de la Suisse allemande. La plupart d'entre eux sont dans une ignorance absolue de ce qui s'est passé depuis le Congrès de la Haye. L'un d'eux

nous a affirmé, toujours avec cette assurance imperturbable que donne une supériorité intellectuelle incontestée, que les Jurassiens étaient complètement isolés dans l'Internationale ; que l'Amérique entière, l'Angleterre entière, la Hollande entière, la Belgique entière, la France entière, l'Espagne et l'Italie sauf quelques dissidents, reconnaissaient l'autorité du Conseil général. Nous avons inutilement cherché à désabuser ce candide citoyen ; il est resté persuadé que les Jurassiens étaient dupes de la rédaction de leur *Bulletin*, qui leur faisait prendre des vessies pour des lanternes et qui inventait à leur usage des Congrès belges, espagnols, anglais et italiens, qui n'ont jamais existé.

Le citoyen Greulich lui-même, rédacteur de la *Tagwacht*, nous a paru assez mal renseigné sur ce qui se passe. Lorsque nous lui avons dit que le citoyen Ecearius assistait au Congrès de la Haye comme délégué et qu'il avait voté avec la minorité contre les pouvoirs du Conseil général, il a témoigné la plus grande surprise et a eu beaucoup de peine à nous en croire sur parole. Nous lui avons dépeint d'après nos renseignements l'état actuel des diverses Fédérations, ce qui ne l'a pas moins étonné ; et nous l'avons cordialement invité, de même que les autres internationaux de la Suisse allemande, à se rendre au Congrès général qui sera convoqué par l'initiative des Fédérations elles-mêmes. Il pourra s'y convaincre de la réalité de nos assertions. — Nous ne croyons pas commettre une indiscretion en ajoutant que Greulich nous a dit que, s'il était délégué au Congrès de l'Internationale, il voterait, après les dernières expériences, *contre* l'institution du Conseil général.

Revenons au Congrès d'Olten, et parlons maintenant de ses délibérations officielles qui, nous l'avons dit, sont à nos yeux la partie la moins importante de la réunion.

La première séance, le dimanche matin, fut employée à la nomination du bureau et de diverses commissions.

Dans l'après-midi eut lieu, de deux à cinq heures, la séance *politique* convoquée par le *Grutli*, et à laquelle n'assistèrent pas les délégués internationaux.

Le dimanche soir, le Congrès rentra en séance. La Commission de vérification des mandats présenta son rapport : les mandats de tous les délégués présents furent acceptés, excepté celui de Greulich, attendu qu'il n'émanait pas d'une société ouvrière, mais simplement de la commission de rédaction de la *Tagwacht* ; néanmoins Greulich, sans être délégué, fut maintenu comme secrétaire du Congrès.

Ajoutons qu'un autre mandat, dont il ne fut pas parlé en séance, avait été également écarté par la Commission de vérification : c'était le mandat délivré par la Société de la Jeunesse libérale du Jura au citoyen Boéchat, de Delémont, rédacteur du journal radical le *Progrès de Delémont*, et l'un des rédacteurs de la *Tribune du Peuple*. Le citoyen Boéchat ayant quitté le Congrès avant la présentation du rapport de la Commission, celle-ci ne fit pas mention de la décision qu'elle avait prise à l'égard de son mandat.

Ici se place un incident soulevé par les trois délégués genevois de langue française, les citoyens Frei, mécanicien, Guionie, typographe, et Josseron, gainier. Ces trois délégués déposèrent une proposition tendant « à n'admettre comme délégués au

Congrès que des *travailleurs salariés*. » Cette proposition souleva, chez les délégués de langue allemande, un véritable orage ; elle fut défendue avec beaucoup de bon sens par le citoyen Josseron, qui expliqua qu'il ne voulait pas repousser les hommes qui se séparaient de la bourgeoisie pour se joindre franchement au prolétariat ; mais qu'il fallait éviter de remettre la *direction* des affaires des ouvriers entre les mains des avocats et des journalistes. L'orateur s'attira de violentes répliques, entr'autre de la part d'un autre délégué genevois, mais de langue allemande, le citoyen Lichtenberger : celui-ci déclara que les ouvriers étaient incapables de diriger eux-mêmes leurs propres affaires, qu'ils avaient besoin d'une direction intelligente ; que cette direction, c'étaient des hommes sortis des rangs de la bourgeoisie, des *travailleurs de la pensée*, qui pouvaient seuls la leur donner, et que si nous repoussions la direction de ces hommes si utiles et si dévoués, nous nous rendrions la risée du monde entier !!

Il est bon que hors de la Suisse on sache avec quels éléments nous avons à lutter ici. On pourra juger, par ce discours du citoyen Lichtenberger, applaudi à outrance par tous les délégués, excepté les Jurassiens et les trois Genevois de langue française, quelles sont les tendances de la plus grande partie de ceux qui viennent de constituer l'Union ouvrière suisse sortie du Congrès d'Olten.

La proposition des Genevois fut mise aux voix et rejetée à l'unanimité moins quelques votants.

Ensuite commença la discussion générale sur le programme et l'organisation de la future Association que le Congrès se proposait de créer.

Deux orateurs seulement purent être entendus dans cette séance, Pindy, délégué de la Fédération jurassienne, et H. Wenker, délégué de cinq sociétés ouvrières de Neuchâtel. Ils parlèrent tous les deux contre le projet de créer un Comité central suisse, ajoutant que la première chose à faire était d'organiser la Fédération corporative par métiers et les Fédérations ouvrières locales.

Après ces deux discours, la séance fut levée sur la proposition d'un délégué allemand, dont nous regrettons d'ignorer le nom et qui dit galamment, en se tournant vers les délégués de langue française qui siégeaient à gauche, « qu'à mesure que les discours augmentaient en quantité, ils diminuaient en qualité, » saillie bruyamment applaudie par la majorité.

Le lundi matin, à l'ouverture de la séance, un certain nombre de délégués de la majorité déposèrent une proposition dont voici le sens :

« Considérant qu'il s'est manifesté hier, dans la discussion générale, des tendances qui mettent en question l'existence même de l'association que le Congrès a pour but de fonder, nous proposons, pour couper court à toute discussion, de voter préalablement sur cette question : Le Congrès veut-il, oui ou non, la création en Suisse d'une Association ouvrière *centralisée*? »

Cette proposition fut immédiatement mise aux voix, et l'unanimité des délégués répondirent affirmativement sur la question de la centralisation, à l'exception de cinq voix négatives.

Les cinq opposants déposèrent alors sur le bureau deux déclarations dont il fut donné lecture, puis ils quittèrent le Congrès où ils n'avaient plus rien à faire.

Voici le texte des déclarations de la minorité :

« 1<sup>e</sup> Prenant acte de la déclaration faite hier par le bureau du Congrès à un délégué du *Grutli*, d'après laquelle les points du programme doivent être réalisés, non par l'intervention de l'Etat, mais par l'initiative des sociétés ouvrières (1), nous donnons notre adhésion à ce programme. Il est bien entendu que nous nous réservons d'aller plus loin pour notre propre compte lorsque nous le trouverons opportun.

« 2<sup>e</sup> Nous basant sur les déclarations formelles de nos mandats, nous déclarons être prêts à nous rallier aux autres Sociétés ouvrières de la Suisse, pour la formation de Fédérations ouvrières locales et de Fédérations corporatives régionales ; mais nous ne pouvons accepter l'idée d'une Association ouvrière suisse dirigée par un Comité central.

» Nous garderons notre organisation fédérative actuelle, tout en assurant les Sociétés ouvrières de la Suisse de notre concours le plus dévoué dans la lutte contre la bourgeoisie et de notre entière solidarité morale et matérielle sur le terrain économique.

» Olten, le 2 juin 1873.

» (Signé) Louis Pindy et James Guillaume, délégués collectivement par la Fédération jurassienne de l'Internationale et en outre par les graveurs, guillocheurs et faiseurs de secrets du Locle ; Henri Wenker, délégué par la Section internationale de Neuchâtel, le Deutscher Arbeiter Bildungs Verein de Neuchâtel, les cordonniers, menuisiers et tailleurs de pierre de Neuchâtel ; Léon Schwitzguébel, délégué par les Sections internationales de Sonviller et de St-Imier, les graveurs, guillocheurs, repasseurs et remonteurs, faiseurs de secrets, peintres et émailleurs du Val de St-Imier ; Gameter, délégué des monteurs de boîtes de Biel.

Le Congrès continua ses délibérations et se sépara le jour suivant, mardi soir, après avoir décidé la fondation d'une *Union ouvrière suisse*, qui aura pour organe la *Tagwacht*, et qui sera dirigée par un Comité central siégeant pour cette année à Genève.

Nous ne croyons pas que la nouvelle Association soit viable ; trop de tendances divergentes s'y couloquent ; les ouvriers genevois de langue française, par exemple, dont les délégués ont déclaré si catégoriquement qu'ils ne voulaient confier l'administration de leurs affaires qu'à des « travailleurs salariés », y feront difficilement bon ménage avec les avocats et les journalistes du *Grutli* ; d'autre part, la politique nationale, qui n'a été écartée qu'en apparence, jouera un rôle dissolvant ; et l'expérience montrera bien vite que la région suisse moins que toute autre, se prête à la centralisation, et qu'elle a été en quelque sorte prédestinée à l'organisation fédérative. Nous aurions voulu que les Sociétés ouvrières qui ont donné leur adhésion à l'*Union suisse* s'épargnassent une expérience qui leur coûtera peut-être cher et qui en tout cas retardera le développement de la véritable organisation ouvrière dans notre pays ; mais puisque notre vœu ne s'est pas réalisé, souhaitons au moins que l'expérience dure le moins longtemps possible, tout en assurant à ceux de nos frères ouvriers qui ont voulu s'engager dans cette voie, que nous pratiquerons à leur égard la solidarité morale et matérielle sur le terrain économique sans qu'il soit nécessaire de nous l'imposer par l'organe d'un Comité central.

(1) Cette déclaration très réelle du bureau du Congrès est assez difficile à concilier avec les explications données par les mêmes hommes sur la nécessité de faire intervenir l'Etat dans les questions sociales. Mais ce n'est pas notre affaire.